



Différence Aires de stationnement/ Parcs de stationnement

Par **Coline.t**, le **05/07/2023** à **11:29**

Bonjour,

Je cherche à connaître la différence entre l'aire de stationnement et le parc de stationnement.

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, utilise les deux termes dans des mêmes articles pour traiter des ombrières photovoltaïques. Les délais changent en fonction du type de stationnement.

Merci.

Par **le semaphore**, le **05/07/2023** à **15:37**

Bonjour

Une aire de stationnement est une surface plane réservée au stationnement d'un véhicule quel qu'il soit du vélo au poids lourds avec remorque .

Utilisé dans le code de la route par marquage horizontal délimitant les places .

Utilisé dans le code de l'habitation pour imposer une aire par logement .

Le Parc de stationnement est l'ensemble de plusieurs aires matérialisées ou non caractérisés le plus souvent par surface en m² et non par nombre d'aires pour appliquer une réglementation ou un impôt .